



**XILAM ANIMATION**  
Société anonyme  
au capital de 491 150 euros  
Siège social : 57, boulevard de la Villette  
75010 Paris  
RCS PARIS B 423 784 610

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021**

**RAPPORT SPECIAL RELATIF AU PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTION GRATUITE  
ARRETE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE XILAM ANIMATION EN DATE DU  
28 SEPTEMBRE 2020**

En vertu de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 10 juin 2020 dans sa vingt-troisième résolution, le Conseil d'administration de Xilam Animation (la « Société ») a arrêté, par décision en date du 28 septembre 2020, un plan d'attribution d'actions gratuites destiné à trois salariés de la Société, non mandataires sociaux, en application des critères suivants :

- (i) ils participent à la définition de la stratégie de la Société en tant que membres du comité exécutif de la Société et en toute hypothèse, ils n'ont pas bénéficié de l'un ou l'autre des plans d'attribution gratuite d'actions ordinaires Xilam Animation arrêté(s) par les Conseils d'Administration des 29 septembre 2016, 26 septembre 2017 ou 25 septembre 2018 ;
- (ii) ou, bien que n'étant pas membres du comité exécutif de la Société, ils contribuent significativement à la gestion des activités support de la Société en ayant d'une part, en tant que directeurs ou directeurs adjoint, la responsabilité directe d'un service et, d'autre part, une connaissance solide du fonctionnement de la Société compte tenu d'une embauche antérieure au 31 décembre 2015 et d'une ancienneté ininterrompue depuis cette date, et en toute hypothèse ils n'ont pas bénéficié du plan d'attribution gratuite d'actions ordinaires Xilam Animation arrêté par le Conseil d'Administration du 29 septembre 2016.

Le tableau ci-dessous détaille les modalités de cette attribution d'actions gratuites :

<b>Nombre total d'actions attribuées</b>	<b>Valeur totale à la date d'attribution</b>	<b>Période d'acquisition</b>	<b>Conditions</b>	<b>Durée de la période de conservation</b>
2 500	123 000 €	28 septembre 2020 au 28 septembre 2021 inclus (1 an)	Condition de présence au 28 septembre 2021	28 septembre 2021 au 28 septembre 2022 inclus (1 an)

le 29/04/2021

Le Conseil d'administration